

Lyon le 18 juin 2008

A Madame la Ministre de la Culture et de la Communication

A l'issue de réunions qui se sont tenues entre la direction centrale de l'Inrap, la Drac Rhône-Alpes et la Préfecture de région, le 11 juin, nous avons appris qu'aucun moyen humain supplémentaire ne serait mis en place en Rhône-Alpes pour réduire les délais d'intervention de l'INRAP qui sont actuellement de l'ordre de 18 mois pour les diagnostics .

Le Préfet de région a fait savoir qu'il voulait que, pour le 25 juin, ces délais soient ramenés à un maximum de 6 mois d'attente.

Une première simulation d'annulation de prescription réalisée en urgence par le SRA ce lundi 16 juin a débouché sur la suppression potentielle d'une quarantaine d'entre-elles, soit l'équivalent de 3000 jours hommes.

Cet exercice n'est pas suffisant pour satisfaire les objectifs préfectoraux, il nous sera donc logiquement demandé de faire des coupes encore plus drastiques.

Nous, soussignés, membres du SRA Rhône-Alpes, faisons savoir que nous avons d'ores et déjà décidé de refuser d'aller plus loin dans la remise en cause de notre travail et des choix scientifiques du service.

Exécuter cette tâche signifierait cautionner la destruction de vestiges archéologiques, en dépit de la loi que nous devons appliquer, et renoncer à nos convictions ainsi qu' à la politique scientifique mise en place dans notre service.

A court terme, cette politique ne sera pas sans conséquence sur les conditions de travail de nos collègues de l'INRAP.

Philippe Thirion 

Colette LAROUSSE 

Agnès FRESNE 

Mme F. cl. Miret 

Benoît Helly 

Geneviève Martin 

Laura DONUANO 

Marie-Agnès Gaidon-Bunuel 

Jocelyne TARDIEU 

Nickel LENOBUS 

Cécile COSTE 

Marie-Pierre FEUILLET 

Guillaume VARENNES 

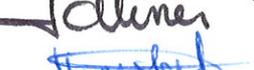
Pascale CHARUS 

CÉLY Bernard 

Fiorella COCCO 

Christine THOLLON-PONNEROL 

Marie-Noëlle TEYSSIER 

Laurence OLLIVIER 

Jacqueline CHASTEL 






Pascal MORESTIN 